



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Emploi dans le secteur aéronotique

Question au Gouvernement n° 4008

### Texte de la question

#### EMPLOIS DANS LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Sébastien Nadot.

**M. Sébastien Nadot.** Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, l'industrie aéronautique traverse une zone de turbulences sans précédent. La pandémie a déjà causé la destruction de 30 000 emplois dans l'aéronautique en France et, si le dispositif d'activité partielle, les prêts garantis par l'État et le fonds de soutien ont permis de limiter la casse sociale, l'Occitanie a néanmoins perdu 6 250 emplois directs en 2020. PME et sous-traitants ont été très fortement frappés par la crise et continueront à l'être, tandis que les entreprises donneuses d'ordre ont, pour l'instant, été moins touchées.

Je voudrais appeler votre attention sur l'emploi et les questions de souveraineté industrielle à travers la recherche et le développement.

Dans le plan de soutien à l'aéronautique française de 15 milliards d'euros, vous avez prévu de dédier 1,5 milliard à la transition énergétique, en fixant l'objectif ambitieux de lancer dès 2035 un avion « vert », fonctionnant à l'hydrogène. Or, le mois dernier, le comité exécutif d'Airbus a connu un important remaniement : pour la première fois de son histoire, l'ingénierie est passée sous gouvernance allemande et, avec elle, la direction de la technologie, au sein de laquelle sont gérés les budgets dédiés à la recherche et aux transferts technologiques.

À l'heure où les besoins en la matière sont très importants, non seulement pour l'avion vert mais également pour les besoins du futur avion de combat européen, le SCAF, un vaste mouvement de délocalisation de la recherche – vers l'Allemagne ou ailleurs – semble se préparer. Alors que nous disposons de compétences uniques, de grands moyens d'essais et de centres de recherche de très haute qualité – l'office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), le centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS), l'institut de recherche technologique (IRT) Saint-Exupéry, les sites du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables (CEA) –, l'inquiétude est très grande à Toulouse, en Occitanie, et en Nouvelle-Aquitaine. Pouvez-vous nous assurer que le 1,5 milliard d'euros prévus sur trois ans alimenteront bien des sites dédiés à la recherche et aux transferts technologiques situés en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

**M. Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.** Airbus est un élément essentiel de l'économie française et de son attractivité : l'État français est donc tout particulièrement intéressé par son avenir et ses projets stratégiques. Actionnaire de l'entreprise à hauteur de 11 %, l'État joue ainsi son rôle dans la gouvernance du groupe.

En matière de stratégie pour le groupe Airbus, trois points me semblent essentiels.

Tout d'abord, le groupe doit bien évidemment réussir la sortie d'une crise sanitaire qui a très fortement touché le secteur aérien, en particulier les compagnies aériennes. Le trafic est encore inférieur de 75 % à son niveau d'avant la crise en Europe, et de 40 % aux États-Unis : cela pèse très lourdement sur la capacité des compagnies aériennes à passer des commandes. Il faudra également augmenter progressivement le niveau de production pour entamer un retour à la situation d'avant la crise, qui n'interviendra pas avant plusieurs années.

Ensuite, Airbus doit augmenter sa résilience pour mieux résister aux crises futures. Cela passe par plus d'autonomie, notamment dans l'approvisionnement en matières premières, mais également par un meilleur équilibre entre les activités d'aviation civile et les activités militaires du groupe. En effet, ces dernières, qui ont mieux résisté à la crise, ont permis de soutenir le groupe cette année.

Enfin, Airbus doit poursuivre l'élan engagé en matière de décarbonation du secteur aérien et continuer les travaux de recherche et développement devant aboutir, d'ici 2035, à la fabrication d'un avion de ligne fonctionnant à l'hydrogène et n'émettant donc pas de gaz à effet de serre. Grâce au plan de soutien de 15 milliards d'euros accordé à la filière aéronautique, ces travaux majeurs se poursuivront, afin que la France et l'Europe deviennent les chefs de files mondiaux dans le monde du transport aérien. J'ai bien noté votre volonté de conserver sur notre territoire les emplois et capacités intellectuelles que nous avons dans ce domaine : c'est également la nôtre.

**M. David Habib.** Il a apporté beaucoup de réponses, n'est-ce pas ?

**M. le président.** La parole est à M. Sébastien Nadot.

**M. Sébastien Nadot.** Je vous remercie pour votre réponse, monsieur le ministre délégué, mais, s'agissant de la recherche et du développement technologique, ce n'en est pas une.

**M. Fabien Di Filippo.** Ce n'était pas dans sa fiche !

## Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Nadot](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4008

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Petites et moyennes entreprises

**Ministère attributaire :** Petites et moyennes entreprises

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2021](#)